

Le MAG

Hautes Terres Communauté

N° 12 / Juin 2022

Tourisme : une valeur ajoutée locale

Hautes Terres communauté
Terres de Volcan

Retour en images

Conférence des maires le 4 février 2022 : Première conférence des maires de l'année à Neussargues en Pinatelle en présence d'une trentaine de maires et secrétaires de mairies. Au programme : simplification des consignes de tri des déchets, contractualisations à venir en présence de Monique Cabour, Sous-Préfet de Saint-Flour, point d'avancement sur les dossiers urbanisme et droit des sols, information sur le dossier Habitat et la rénovation énergétique, et enfin renforcement de l'accompagnement numérique aux habitants.

Uphéros à Massiac le 7 avril 2022 : Une trentaine de participants ont découvert les projets de Vanessa Bouillie (cartographie), Frank Benson (élevage de moutons et transformation de la laine), Suzanne Mahler (chaine You Tube « l'Instant Vagabond ») et Michel Koelblen (artisan torréfacteur – Cafés des Puys). RDV des irréductibles optimistes, ce UpHeros, a permis de réseauter entre entrepreneurs, grand public et élus.



Inauguration de Hautes Terres Services & Découvertes à Allanche le 30 avril 2022 :
Didier Achalme a accueilli Serge Castel, préfet du Cantal, Bruno Faure, président du conseil départemental du Cantal et représentant la Région Auvergne Rhône Alpes ainsi que de nombreux élus, parlementaires, partenaires et entreprises ayant réalisé les travaux pour inaugurer notre nouvel espace mutualisé entre la Maison France Services et l'Office de tourisme. Ce nouveau lieu illustre bien la nouvelle stratégie de Hautes Terres Communauté d'offrir une porte d'entrée unique sur le territoire à l'ensemble des habitants, visiteurs et acteurs locaux.

Réunion « Avenir Montagne Ingénierie » le 7 février 2022 : Dans le cadre de cet appel à projet pour lequel Hautes Terres Communauté est lauréate, Didier Achalme a accueilli Paul-Henry Dupuy, Commissaire de Massif et Cécilia Mourgues, Sous-Préfet à la relance. Objectif : élaborer une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux de transition et de diversification touristique.

ÉDITO



Madame, Monsieur,

Dans le contexte international qui est actuellement le nôtre, il est plus important que jamais de donner du sens à nos actions, faire communauté et rester dans une vision globale et collective de nos projets. C'est dans cet état d'esprit que nous avons élaboré le 12e numéro de notre Mag.

Le dossier « Grand angle » est consacré à la nouvelle stratégie touristique qui est un des chantiers de notre projet de territoire « Faire du tourisme une valeur ajoutée locale ». Le territoire est prêt pour la saison estivale ! Prat de Bouc y est intégré avec l'annonce du week-end festif du 2 et 3 juillet.

Le zoom sur les communes fera la part belle à Celoux et Joursac. Nous avons également eu le plaisir d'inaugurer les nouveaux locaux à Allanche baptisés « Hautes Terres Services & Découvertes » qui marquent la mutualisation forte des services de Hautes Terres Communauté et Hautes Terres Tourisme pour faire de ces nouveaux lieux une porte d'entrée unique sur le territoire et pour tous les habitants et visiteurs. Suivra à la mi mai, l'ouverture de sa sœur jumelle à Massiac.

Deux pages sont consacrées à la gestion des déchets avec une première information transmise aux habitants pour l'extension des consignes de tri.

Pour nos « Talents d'ici », nous avons souhaité, dans la continuité de la dernière Session d'Accueil d'Actifs, mettre en avant l'installation de nouveaux entrepreneurs : un agriculteur avec la reprise d'une exploitation de moutons pour la fabrication de couettes, coussins et oreillers en laine et l'installation d'un torréfacteur.

Bonne lecture à tous et à toutes, les beaux jours sont là et l'été approche. Profitez de notre territoire et de ses multiples atouts !

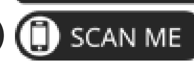
Didier Achalme

Président de Hautes Terres Communauté

SOMMAIRE







Joursac : acheter ses produits à la ferme

Marcenat
Landeyrat
Pradiers
Vèze
Molède
Saint-Saturnin
Vernols
Allanche
Peyrusse
Ségur-les-Villas
Joursac
Neussargues en Pinatelle
Dienne
Lavigerie
Murat
Virargues
Laveissière
La Chapelle-d'Alagnon
Laveissenet
Albepierre-Bredons

Carte d'identité



Joursac regroupe 16 villages/hameaux et se situe à 15 min de Murat, 25 minutes de Massiac et 20 min de Saint-Flour.

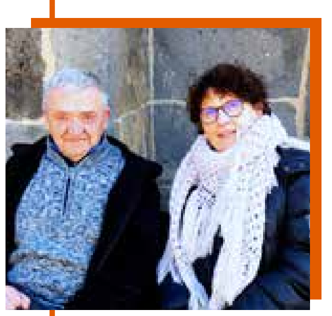
- **175 hab** - 2 110 ha – 21 km de voies communales
- **17 exploitations agricoles**
- **1 château** (Mardogne) du 11e siècle
- **2 Eglises**
- **3 logements communaux - 3 meublés de tourisme - 1 maison d'hôte**
- **2 salles polyvalentes**
- **1 four** - Plusieurs lavoirs

Sa spécificité ? : Joursac accueille de nombreux agriculteurs. Sur les dix-sept exploitations présentes, trois fermes font de la transformation. Deux fermes fabriquent du fromage de chèvre et une, du « Tradition Salers » uniquement à base de lait de vaches Salers. Ces ventes à la ferme attirent de nombreux touristes et gourmands qui viennent directement et spécialement acheter sur place, tout au long de l'année. Cette dynamique est complétée par les pèlerins du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.



JEAN RONGIER

Maire depuis 2000



Jean Rongier et Lisiane Garcia, conseillère municipale

Nos Projets d'avenir : Grande attention portée au petit patrimoine avec projet de réfection du clocher de l'église et du lavoir de Recoules. Adressage de la commune. Entretien des voieries et déneigement.

Notre Etat d'esprit : Rester serein ! Je reste toujours très diplomate et à l'écoute. Ce qui me permet de gérer positivement et calmement des conflits. J'essaie de partager et d'impliquer l'ensemble de mes conseillers. Il existe une bonne entente dans la commune et l'ambiance est conviviale.

Ce qui vous plaît le plus en tant que maire ? : J'aime rencontrer les gens et créer du lien, c'est le plus important.

Ce qui vous manquerait en étant maire dans une zone urbaine ? : les grands espaces ! C'est un vrai luxe : les arbres, la chasse, la pêche, les champignons...

La pépite de Joursac

L'Eglise Saint Etienne de Joursac



« Nous avons choisi cette église du 12e s, classée en 1992. Tout d'abord, elle a été construite sur 4 périodes et montre ainsi une grande diversité architecturale : art roman, gothique et roman-gothique. Ensuite, son clocher à peigne qui est en réalité un mur percé de quatre baies, accueille quatre belles cloches. Cette forme est répandue dans le Cantal en raison de sa facilité de réalisation et son coût peu élevé. Enfin, l'église accueille le « méconnu tombeau » de Louis de Foix, appartenant à une grande famille de Joursac et vivant au château de Mardogne. Nous plongeons là dans une histoire de rivalité où une jeune femme est convoitée par le père et le fils.... Mais la suite est à découvrir en venant à Joursac ! »

Leyvaux
Laurie
Auriac-l'église
Massiac
Molompize
Charmensac
Bonnac
Ferrières-Saint-Mary
Saint-Mary-le-Plain
La Chapelle-Laurent
Valjouze
Saint-Poncy
Celoux
Rageade
Chazelles
0 5 10 km

Celoux : du grain au moulin !



Carte d'identité

Celoux regroupe 3 villages avec Loudières et Lagarde et se situe à l'extrémité du département à 4km de la Haute-Loire et 10 km de l'A75.

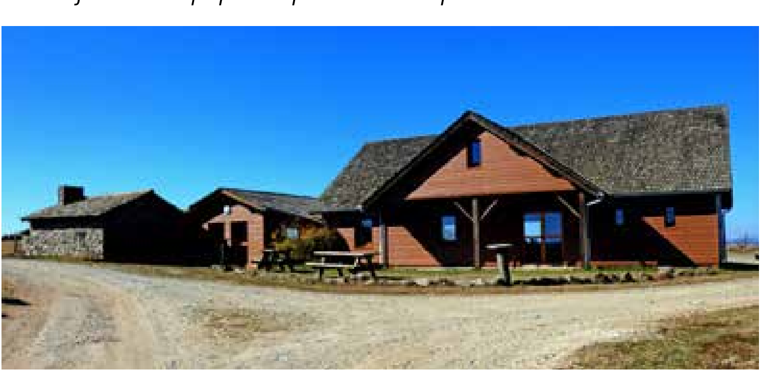
- **70 hab.** – 10 km² - 1 000 m d'altitude
- Principalement des **exploitants agricoles**
- **1 artisan menuiserie-charpente** et **1 bureau d'études**
- **2 associations :** ACCA pour la chasse et l'Association La ronde des vents (exposition artistique)
- **1 Eglise** avec un clocher à peigne
- **1 logement communal**
- **2 fours à pain**
- **1 moulin à vent** et **1 salle polyvalente**

La pépite de Celoux

Le moulin à vent et la salle du moulin



« Nous avons choisi la salle et le Moulin à vent car c'est un très bel ensemble avec une vue magnifique à 360° sur les Monts du Cantal, le Sancy et la Haute – Loire. Les travaux de la dernière tranche de la salle sont terminés. Ce lieu une grande pièce pour recevoir environ 80 personnes, un bar indépendant, une cuisine équipée, 15 couchages et un petit studio indépendant. Il est idéal pour les week-ends en familles, mariages et anniversaires. Le Moulin à vent qui se trouve à quelques mètres est électrifié et fonctionne grâce à Pierrot, habitant bénévole du village. Ainsi, les visiteurs peuvent repartir avec leur petit sachet de farine. Une aire de jeux et de pique-nique vient compléter l'ensemble. »





FRÉDÉRIQUE BUCHON

Maire depuis 2014

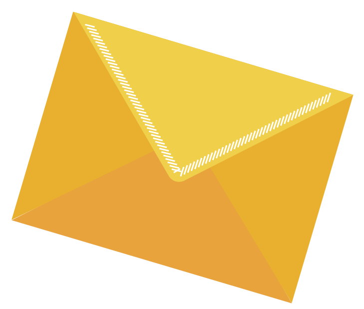


Nos Projets d'avenir : Réaménagement des villages au niveau de la voierie. Réfection du réseau d'eau pour le village de Loudières qui est à la charge de la commune. *(Recherche de financement en cours !)*

Notre état d'esprit : Avancer dans l'intérêt général ! Quand on est petit, il faut être motivé, tolérant et être sur tous les fronts donc polyvalent ! Le degré d'exigence de la population va crescendo et il faut savoir y répondre.

Ce qui vous plaît le plus en tant que maire ? : La fonction est extrêmement formatrice et enrichissante (tant au niveau relationnel qu'intellectuel). On fait de belles rencontres et j'essaie de prendre ce qui arrive !

Ce qui vous manquerait en étant maire dans une zone urbaine ? : Le contact humain !



A l'attention des Habitants de Hautes Terres Communauté

A partir du 1er octobre 2022, le tri va devenir plus simple !

Le recyclage et la valorisation des déchets s'imposent à toutes et à tous pour maîtriser l'utilisation de nos ressources, protéger notre environnement et réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies.

Mesurons l'effort à faire : en 2021, 10 940 tonnes de déchets (soit 260 kg par habitant !) ont été enfouies dans le casier du centre de traitement, sur le site des Cramades à Saint-Flour !

Les élus du SYTEC et des 3 communautés de communes membres du syndicat, Saint-Flour Communauté, Hautes Terres Communauté et la Communauté de Communes du Pays Gentiane, se mobilisent pour simplifier les gestes de tri sur tous les territoires de l'Est Cantal.

A partir du 1er octobre 2022, le tri des déchets recyclables sera beaucoup plus simple. Vous pourrez désormais mettre dans les points d'apport volontaires et conteneurs **JAUNE**, tous les emballages comme les pots de yaourt, boîtes, barquettes, films plastiques, bouteilles et flacons en plastique, bouchons et capsules métalliques, les papiers et cartonnettes, et d'autres encore, avec une consigne simple : **TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT.**

Un mémo-tri distribué en septembre vous fournira toutes les explications pour un tri efficace et facile, afin d'adopter les bons gestes au quotidien.

La mobilisation de toutes et de tous est nécessaire pour réussir ensemble ce nouveau défi du tri des déchets.

Le SYTEC et les communautés de communes seront là pour vous accompagner !







Diminuons nos déchets maîtrisons nos coûts =





Comme nous l'avions déjà évoqué dans le Mag n°9 – juillet 2021, la maîtrise des dépenses de gestion des déchets reste un enjeu fort et quotidien pour Hautes Terres Communauté. En effet, le coût de traitement des déchets augmente, surtout si l'on veut évoluer vers des procédés de valorisation d'une plus grande part des déchets. La TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) subit une hausse programmée jusqu'en 2025. Ainsi, nous sommes tous concernés, élus et habitants, pour agir au quotidien et pour mettre en place des actions afin de réduire nos déchets ou augmenter leur valorisation, limitant ainsi l'impact sur la facture.



Point de collecte au Camping de Laveissière

L'optimisation des tournées se poursuit

Hautes Terres Communauté a entamé une démarche d'optimisation des tournées en concertation avec les communes avec une enveloppe globale de 144 000€ TTC sur 4 ans pour l'aménagement des points de collecte regroupés. **OBJECTIF :** réduire au maximum le prix de revient de chaque tournée.

La reconfiguration des tournées permettra de réduire les distances parcourues, d'optimiser le matériel et d'adapter les volumes des bacs et fréquences de passage au besoin, tout en garantissant le maintien de la qualité du service. Ainsi, de nouveaux aménagements de points de collecte ont été définis. En 2021, des travaux de dallage béton pour ces nouveaux emplacements ont été effectués à Leyvaux, Laurie, Saint Mary le Plain, Massiac, Bonnac, Laveissière. En 2022, l'optimisation continue avec les communes de Chalinargues, la Chapelle d'Alagnon, Dienne, Lavigerie, Laveissenet, Albepierre et Virargues.

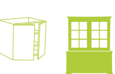
Rapporter vos meubles et équipements électriques, c'est possible !

Depuis de nombreuses années, Hautes Terres Communauté a conventionné avec des éco-organismes pour mettre en place une filière éco-mobilier et une filière **Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)** dans ses **DÉCHETTERIES**, grâce à l'éco-participation que chacun paie lors d'un achat neuf. Objectif : collecter et revaloriser les mobiliers et équipements électriques usagés pour réduire l'impact environnemental et leur donner une nouvelle vie !

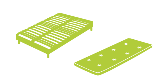
Consignes de dépôt en déchetteries :

Pour l'éco mobilier :

Ranger



Se coucher



S'assoir



Poser



→ **QUEL QUE SOIT LE MATÉRIAU**

Meubles mono ou multi-matériaux :

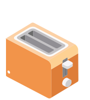
- Bois : massif, panneaux de particules, médium
- Mousses, latex, tissu, cuir
- Plastiques
- Ferraille
- Verre, pierre, céramique…

→ **QUEL QUE SOIT L'ÉTAT**

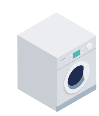
- Meubles cassés, abîmés, en morceaux
- Matelas, fauteuils, canapés… sales, déchirés

Pour les DEEE :

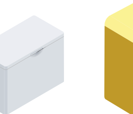
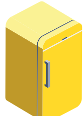
1 **Petits appareils en mélange**




2 **Gros électroménager hors froid**


3 **Gros électroménager froid**

4 **Ecrans**




Tourisme : une valeur ajoutée locale

Le tourisme est une activité essentielle pour le territoire avec près de 700 acteurs. A ce titre, Hautes Terres Communauté a validé un cadre stratégique de développement touristique sur la période 2022-2024, véritable feuille de route opérationnelle.



Répondre aux enjeux du tourisme en associant davantage les acteurs locaux

Hautes Terres Communauté porte une vision élargie du tourisme comme levier d'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité territoriale. L'objectif final est d'attirer, retenir et fixer la population sur le territoire pour répondre à l'enjeu démographique du Cantal. Cela passe par 4 axes principaux : accompagner, développer, accueillir, promouvoir.

1 ACCOMPAGNER les acteurs locaux, élus et porteurs de projet vers la création d'un territoire touristique

2 DÉVELOPPER de nouvelles propositions touristiques 4 saisons entre innovation et authenticité

3 ACCUEILLIR tous nos publics, habitants comme visiteurs, et viser l'excellence

4 PROMOUVOIR notre territoire auprès de nos publics-cibles en créant du contenu numérique

Cette stratégie s'inscrit dans le Projet de territoire pour *« faire du tourisme une valeur ajoutée locale »*. Elle cherche à développer une vision touristique commune et à reconnecter le tourisme aux habitants et aux autres activités économiques. Elle a aussi pour ambition de développer des solutions de mobilité et d'anticiper la transition du tourisme vers une offre *« 4 saisons »*. L'objectif est d'amener les acteurs de notre destination à développer de nouvelles offres, qui permettront à la fois de dépasser la saisonnalité, d'améliorer sa compétitivité et d'anticiper les évolutions climatiques.

Pour ce faire, Hautes Terres Communauté souhaite se rapprocher des acteurs locaux et des habitants pour co-construire le tourisme de demain, avec la volonté d'assurer un développement équilibré du territoire et d'éviter la concentration des flux touristiques dans le temps et dans l'espace.

Conforter le territoire tout au long des saisons !

Hautes Terres Communauté investit sur plusieurs opérations structurantes pour développer une offre 4 saisons : bâtiment d'accueil à Prat de Bouc, élaboration du plan vélo et des premiers aménagements entre Neussargues et Le Lioran ; élaboration du plan local de randonnée avec près de 1 000 km de sentiers ; accompagnement des communes dans la rénovation de leur camping ; rénovation et préservation des burons...



Hautes Terres Tourisme aux côtés des professionnels

Hautes Terres Tourisme s'est réorganisé pour assurer la mise en oeuvre des ambitions de la collectivité. L'Office de tourisme devient un référent de proximité et un partenaire de confiance pour les acteurs locaux. Il joue le rôle d'apporteur d'affaires et cherche à stimuler une croissance touristique raisonnée, en facilitant la commercialisation des offres. Côté promotion, Hautes Terres Tourisme devient une vitrine du territoire, pour générer (et réguler) les flux touristiques sur l'ensemble de l'année.



Un Comité de direction représentatif des acteurs

Hautes Terres Communauté met en oeuvre une partie de sa stratégie de développement touristique via son office de tourisme : Hautes Terres Tourisme. La volonté d'associer les professionnels du tourisme a permis de faire évoluer le mode de désignation des représentants socioprofessionnels au Comité de direction de l'Office de tourisme. Les acteurs locaux ont désigné eux-mêmes leurs représentants, au sein de 6 corporations. (cf liste ci-contre)

Les élections ont été organisées du 19 février au 12 mars avec un taux de participation proche de 19 % pour cette première élection.

Les nouveaux membres du Comité de direction de Hautes Terres Tourisme

(mandat jusqu'en 2026)

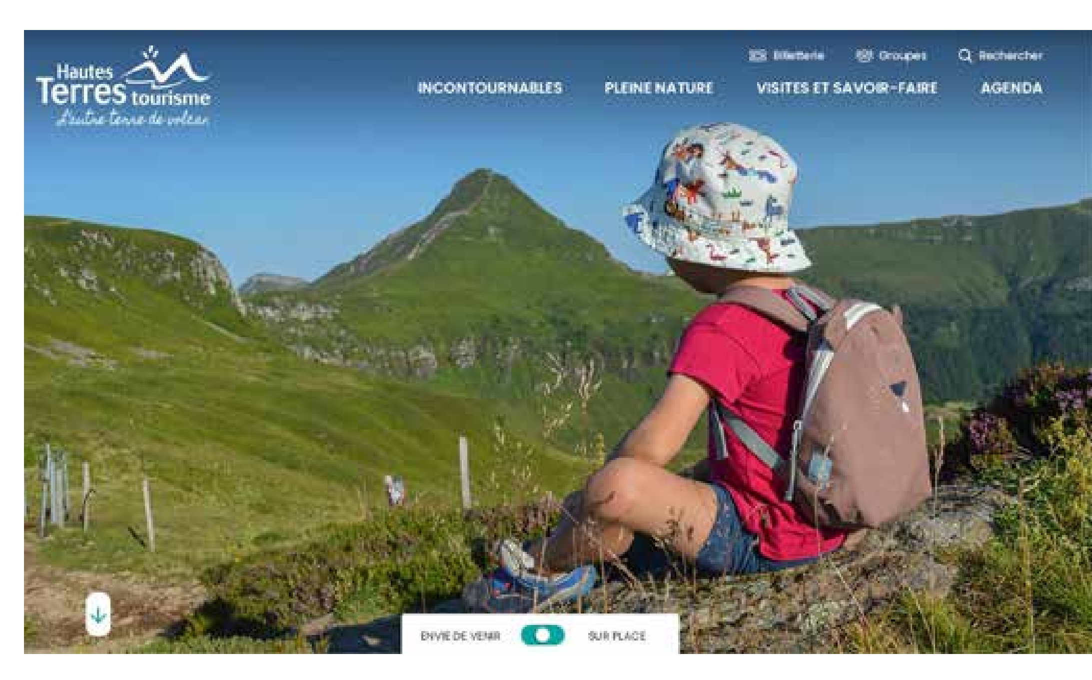
Représentants de Hautes Terres Communauté (12 sièges) : Gilles Chabrier (Président), Philippe Sarant (Vice-président), Philippe Leberichel (Vice-président), Didier Achalme, Xavier Fournal, Alain Griffe, Thierry Mathieu, Daniel Meissonnier, Jean-Pierre Penot, Magali Crauser, Djuwan Armandet et Claire Andrieux Janetta.

Représentants des acteurs du tourisme (10 sièges) : Clément Fourié, Dominique Davoust, Béatrice Thomas et Franck Raymond, Mathias Daub, Stéphane Serre, Jérôme Cazanave, Fabienne Aigueparses, Céline Lepage et Philippe Glaize.

Partenaires institutionnels associés non-votants : le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la SAEM Super Lioran Développement, Cantal Destination, le Service Tourisme du Conseil départemental, le Syndicat-mixte du Puy-Mary et l'Agence Locale de Tourisme « Massif Cantalien ».

Nouveau site et billetterie en ligne

Hautes Terres Tourisme a repensé son site Internet www.hautesterrestourisme.fr pour un meilleur service aux visiteurs et habitants. Un moteur de recherche permettra en quelques clics de trouver rapidement les activités disponibles ainsi qu'une billetterie en ligne pour réserver vos visites ! Il sera en ligne à la mi-juin.





Lioran : reprise du point d'information touristique

Hautes Terres Tourisme investit dès cet été le point d'information touristique du Lioran. Il était jusqu'à présent géré par la société des remontées mécaniques. La volonté est de renforcer un renvoi de clientèle entre les « vallées » et la station, et vice et versa.

Col de Prat de Bouc : toute l'année l'esprit montagne !

L'été 2022 voit le bâtiment d'accueil de Prat de Bouc ouvrir ses portes et pour toutes les saisons. Il se dote également d'un nouveau logo ! Porté par Hautes Terres Communauté et Saint Flour Communauté, ce bâtiment, véritable camp de base des activités de pleine nature viendra conforter l'offre d'accueil sur le territoire. Dès cet été, une programmation de diverses activités sera proposée.

- **1re étape :** un week-end sportif et culturel pour tous, les 2 et 3 juillet 2022 ! Prat de Bouc vous racontera sa montagne volcanique : série d'instants suspendus, d'histoires racontées, de rencontres surprenantes à vivre en famille ou entre amis, du lever au coucher du soleil ! Cet événement « artisanal », imaginé et construit avec les acteurs locaux, dans le cadre du projet RECREATER, permet de valoriser les spécificités du territoire via les sports et les loisirs de nature (rando, trail, VTT etc..) : sorties accompagnées, concert, balades contées, course à pied et nombreuses surprises au programme ! (programme définitif à venir !)

- **2e étape :** dans les prochains mois, un travail partenarial sera conduit avec les acteurs du site pour compléter les possibilités d'activités tout au long des saisons afin de faire vivre et découvrir le site.



Finalisation des travaux pour le nouveau bâtiment







Massiac : ouverture des locaux « Hautes Terres Services & Découvertes »

Après l'ouverture en février 2022 de « *Hautes Terres Services & Découvertes* » à Allanche, c'est Massiac qui a accueilli sa soeur jumelle à la mi-mai. 2e exemple de l'évolution des Maisons des services vers un lieu multifonctions ouvert à tous !

Mutualisation des services

Comme à Allanche avec les services mutualisés d'une Maison France services et d'un Office de tourisme, ce nouveau bâtiment offre un espace d'accueil, d'information, de services et d'accompagnement pour tous les publics : touristes, habitants, associations, entreprises, etc.

Hautes Terres Communauté complète ainsi le maillage du territoire avec une 2e porte d'entrée unique. Si quelques permanences de services avaient déjà lieu, un accompagnement complet est désormais proposé sur un grand ensemble de domaines ; des rendez-vous avec les partenaires institutionnels et des accès à des outils informatiques ou diverses informations. Les services de Hautes Terres Tourisme, actuellement installés près de la gare, ont également investi ce nouvel espace.

Chaque visiteur pourra ainsi disposer d'informations sur les activités touristiques à découvrir localement et sur l'ensemble des services que peut proposer la collectivité.

Facteur d'attractivité



Didier Achalme, président de Hautes Terres Communauté et maire de Massiac : « *Comme je l'ai souhaité, les maisons des services regroupent maintenant l'office de tourisme et les services, devenant ainsi le lieu emblématique ouvert à la population et aux touristes, à Massiac, porte d'entrée dans le Cantal.* ». Situé au coeur de la commune, plusieurs organismes ont choisi de s'y installer : le SIGAL, le syndicat des eaux de la Grangeoune et le centre social du département. D'autres bureaux seront également loués à des télétravailleurs, entrepreneurs indépendants ou structures désireux de locaux dans un cadre de travail qualitatif.

Au total, Hautes Terres Communauté compte **3 Maisons France Services labellisées** à Murat, Allanche et Massiac dont 2 services mutualisés avec Hautes Terres Tourisme à Allanche et Massiac. A noter l'antenne de Neussargues en Pinatelle mutualisant les services d'accueil, de tourisme et de la médiathèque communale.

Les élus se félicitent de l'aboutissement de ces deux gros chantiers qui répondent à l'ambition de « *Faire communauté* » du projet de territoire et de rendre visible Hautes Terres Communauté et ses actions.



En chiffres

- **24 mois de travaux**
- **Montant : 1 450 000€ HT** (travaux maitrise d'œuvre)
- **Financement :** près de 70% par l'Etat, la Région, le Département et l'Europe (LEADER)

La création de la Maison des services de Massiac est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) ainsi que par l'Etat, la Région et le Conseil Départemental













Un voyage des sens dans la tasse

Laissez-vous guider par la bonne odeur qui vous invite à rencontrer Valérie LOBRY et Michel KOELBLEN au Village d'Entreprises de Hautes Terres, en bordure de RN 122 à Neussargues en Pinatelle. Avec les « Cafés des Puys », ils réunissent leurs compétences pour proposer des « cafés de spécialité » et quittent Paris pour profiter d'un cadre de vie exceptionnel.



Michel Koelblen présente son entreprise lors du dernier Uphéros à Massiac.

Un déclic au moment du confinement

Valérie et Michel connaissent bien la région, et c'est au printemps 2020, confinés sur place, qu'ils réfléchissent à *« comment rester »*. C'est la passion qui parle : Michel renoue avec son expérience de torréfacteur aux côtés d'Hippolyte Courty, le fondateur de l'Arbre à Café à Paris. Après avoir vérifié la faisabilité, l'aventure commence.

Des « passeurs de qualité »

C'est ainsi que se qualifie Michel. La sélection des cafés verts constitue déjà un voyage. Ils viennent d'Ouganda, d'Inde, du Mexique, ou d'Ethiopie... Certains sentent la cerise, d'autres exhalent des parfums plus verts, végétaux.

Ces cafés répondent à des exigences qualitatives fortes, bons pour le goût, l'environnement, et les producteurs.

Pour perpétuer cette qualité, la torréfaction relève d'une chimie de précision. *« On s'appuie sur des indicateurs précis que donne la machine, mais il faut savoir regarder, sentir, toucher, écouter... et goûter pour faire un bon café ! ».*

Une proposition diversifiée

La sélection des cafés est régulièrement renouvelée, chaque torréfaction sera une nouvelle invitation au voyage. Pour les plus fins gourmets, des torréfactions à la demande pourront être réalisées. Et la surprise ne résidera pas seulement dans la tasse : cafés froids, associations avec des produits de terroir... Les idées fusent !

L'envie de transmettre

Le Village d'entreprises proposé par Hautes Terres Communauté offre une facilité pour le lancement de l'activité. A moyen terme, Les *« Cafés des Puys »* s'épanouiront dans un écrin plus patrimonial, avec de belles pierres ! Valérie et Michel souhaitent pérenniser l'entreprise comme la passion, dès que l'activité le permettra en accueillant un salarié dès que possible.

infos

Cafés des Puys
Valérie Lobry et Michel Koelblen
Village d'Entreprises de Neussargues en Pinatelle – rue du Commandant Jean Gibert
15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE
06 75 04 19 75
@ damitch@wanadoo.fr



Des coussins et couettes en laine de mouton 100% naturelle

Originaire du Tarn et Garonne, Frank Benson, 32 ans, va reprendre l'exploitation ovine de Béata et Philippe Péchard à Molèdes. Objectif : poursuivre la confection de coussins et couettes en pure laine de mouton 100% bio et naturelle.



La passion de l'agriculture

« *Je suis passionné par l'agriculture depuis tout petit même si je ne suis pas issu du milieu agricole* » raconte Frank Benson, arrivé à la mi-février pour débuter son stage de parrainage d'une durée de 3 mois. La vente de la maison familiale en 2020 a été le déclic pour lui : « *j'ai pu bénéficier d'un apport sans devoir m'endetter pour m'installer, c'était primordial* ».

La session d'accueil d'actifs comme accélérateur

Connaissant déjà le Cantal, il tombe amoureux du Cézallier puis tout s'enchaine très vite. Il découvre l'annonce de Philippe Péchard, contacte la Chambre d'agriculture puis assiste, en octobre 2021, à la Session d'Accueil d'Actifs organisée par le Conseil départemental sur le territoire. « *Ces 3 jours m'ont permis de rencontrer les interlocuteurs clés pour mon projet et de gagner du temps.* » précise Franck.

Une exploitation bio pour confectionner des coussins et des couettes

« *L'élevage ovin est celui pour lequel j'ai le plus d'affinités. J'aime la plus forte proximité avec les brebis* » sourit Frank. Le futur éleveur souhaitait une petite exploitation avec une valorisation de la laine. La ferme comptant 100 animaux aujourd'hui, Frank va réduire à 55 pour pouvoir gérer l'exploitation et la transformation seul. Environ 80 couettes et 70 coussins-oreillers sont fabriqués chaque année, sur mesure.

Plaisir de transmettre et de partager

Béata et Philippe Péchard s'accordent : « *L'essentiel était de transmettre l'exploitation à quelqu'un qui ait notre philosophie de l'agriculture. C'est soulageant et c'est un plaisir de transmettre à quelqu'un qui est réceptif* ». Pour Frank, c'est rassurant car l'éventail des compétences est large. « *Si la partie élevage est maîtrisée grâce à mon Bac STAV, je dois apprendre tout le reste : préparation de la laine, confection avec découpe et couture, commercialisation avec le site internet et gestion des clients* », précise-t'il.

Frank Benson souhaite reprendre l'exploitation à l'identique, mais les projets sont nombreux : création de l'atelier de confection au rez-de-chaussée, construction d'une nouvelle bergerie et développement de la clientèle vers les gîtes et maison d'hôtes.

infos

Moutons des Carpates
Frank Benson
Ferme de Fondevialle – 15 500 Molèdes
06 17 74 47 78
@ moutondescarpates@moutonsdescarpates.com
www.moutonsdescarpates.com



Budget 2022 en chiffres

Le jeudi 14 avril 2022, le conseil communautaire de Hautes Terres Communauté a voté à l'unanimité les budgets primitifs 2022 (1 budget principal et 10 budgets annexes). Ils ont été construits dans un esprit de prudence et d'anticipation ; aucune hausse d'impôts n'a été faite. Ce budget voit les premières concrétisations du projet de territoire.

BUDGET INVESTISSEMENT 8.5 M€

dont

47 opérations

= 6.85M€

principalement à destination de

DÉPENSES IMPRÉVUES
0.4 M€

SERVICES POPULATION
(maisons des services, santé, transport, habitat)
1.9 M€

AFFAIRES GÉNÉRALES
(bâtiments, matériels, véhicules, PLUi)
0.8 M€

ENVIRONNEMENT
0.2 M€

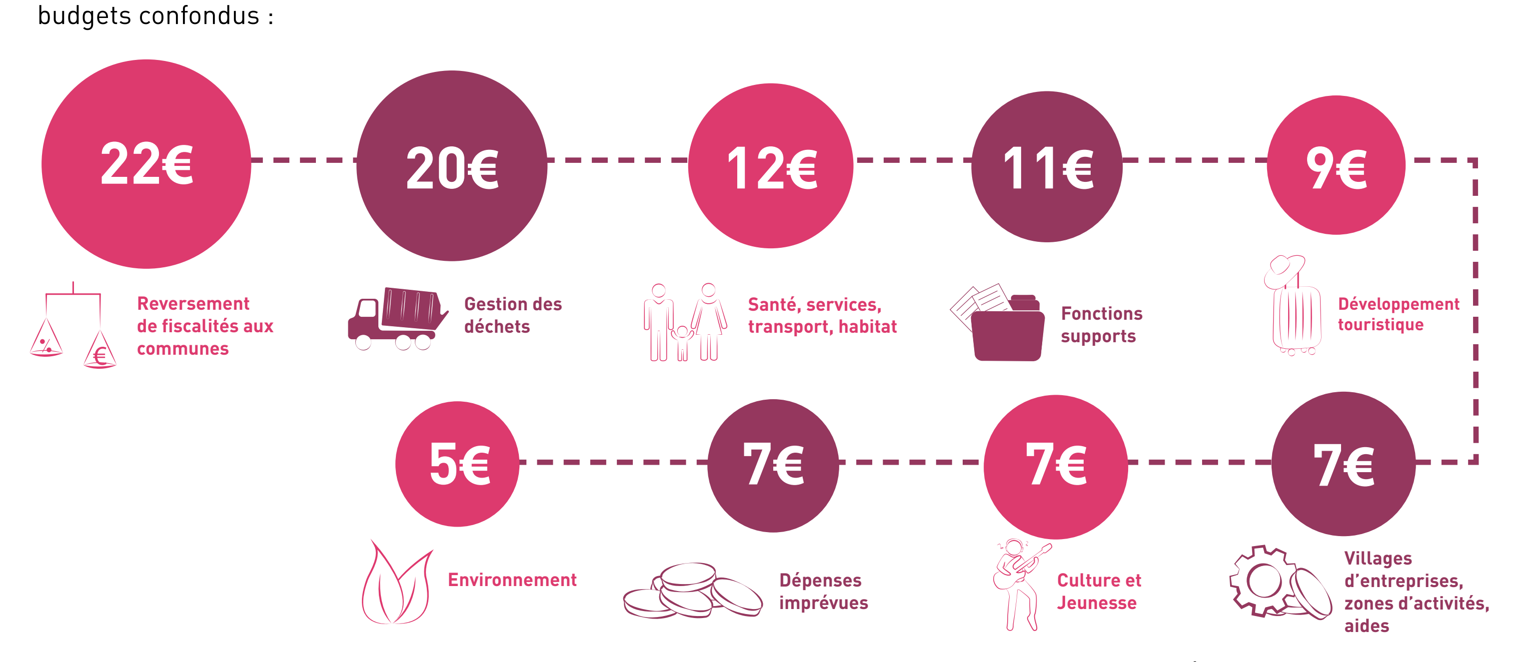
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
(villages d'entreprises, zones d'activités, aides)
1 M€

PETIT PATRIMOINE
1.1 M€

DÉCHETS
0.75 M€

EMPRUNTS & DETTES
0.7 M€

EN FONCTIONNEMENT, pour 100 € dépensés (total de 12.3 millions d'euros), tous budgets confondus :



Les recettes de fonctionnement proviennent au 2/3 des impôts et taxes et à 1/3 des dotations de l'État.

Une sage-femme nouvellement installée à Murat

Le territoire accueille de nouvelles compétences : Julie Goutaland, sage-Femme Diplômée d'état, s'installe à la maison de santé de Murat.

Diagnostic et prescription

Après des études médicales à la Faculté de Médecine de Clermont Ferrand, cursus Maïeutique, et plusieurs années de pratiques hospitalières en maternité, puis en libérale, Madame Goutaland a choisi de venir poser ses valises dans le Cantal.

Les sage-femmes sont des acteurs incontournables, et parfois méconnues de la prise en charge de la femme et de l'enfant. Peu de personne savent par exemple, qu'elles font partie des professions médicales et qu'elles sont dotées d'un pouvoir de diagnostic et de prescription.

La sage-femme accompagne les femmes :

- En assurant leur suivi gynécologique de prévention, de la puberté à la postménopause,
- En prescrivant des contraceptions, des bilans complémentaires, des vaccins...
- En pratiquant des actes spécialisés de suivi et ou de diagnostic comme les échographies gynécologiques et obstétricales.





Information et prévention

Pour Julie Goutaland, s'installer en libéral à Murat, c'est *« proposer une offre de soin de proximité aux femmes, aux couples et aux nouveau-nés, que ce soit au cours d'une grossesse, ou à l'occasion d'un suivi gynécologique de prévention, d'éducation et de dépistage, quel que soit l'âge, et toujours dans un cadre sécurisant et bienveillant ! »*

Dans l'exercice de l'ensemble de son activité professionnelle, la sage-femme, tient un rôle primordial dans la prévention et l'information. A ce titre, elle contribue au repérage des situations de violences, de souffrance, des addictions et de toutes autres difficultés qui peuvent être rencontrées par une femme, tout au long de sa vie.

infos

Julie Goutaland
vous accueille sur rendez-vous, à domicile ou à son cabinet de la Maison de Santé de Murat, du Lundi au Vendredi, de 8h à 18h.
Prise de rendez-vous au 06 05 43 30 52
ou sur le site @ doctolib.fr.

Besoin d'une sage-femme sur le territoire ?

Mélodie Ourseyre, Sage-femme libérale à Saint-Flour, effectue des permanences à l'hôpital de Murat.





avec







LE SERVICE PUBLIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DANS LE CANTAL

CHAUFFAGE

ISOLATION

ENERGIES RENOUVELABLES

04 71 46 49 00

renovenergie@cantal.fr

CONSEILS TECHNIQUES

CONSEILS JURIDIQUES

CONSEILS FINANCIERS



















Cap sur « Percute ton son ! », à destination des collégiens

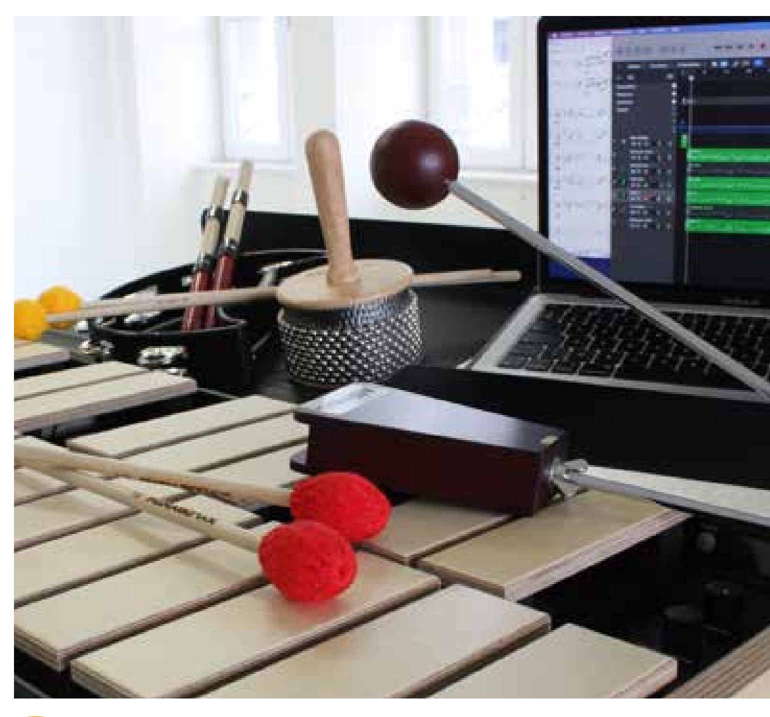
L'École de musique de Hautes Terres Communauté déploie, hors les murs, une activité artistique et culturelle emblématique, à vivre ensemble, destinée spécialement aux adolescents : « *Percute ton son* ». S'adressant aux collèges du territoire, il permettra aux élèves de pratiquer la musique avec un orchestre de percussions (*) innovant et un atelier de musique assistée par ordinateur (MAO). Le projet vise le développement artistique individuel des adolescents, tout en s'investissant dans une démarche de création collective.

Deux séances de découverte sont proposées à chacun des collèges du territoire afin de leur permettre d'expérimenter le projet d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022. A partir de septembre 2022, ce dispositif se déploiera sur 2 collèges par an durant 16 semaines et se finalisera par une restitution publique. Il accueillera jusqu'à 20 adolescents par période.

(*) Constitué d'instruments de percussions numériques et conventionnelles, le parc instrumental du projet « Percute ton son ! » a été co-financé par l'Europe (programme LEADER), le Département du Cantal (Aide au développement des usages numériques) et Hautes Terres Communauté.









Tupac Silva
Directeur de l'Ecole de musique
06 71 59 61 91
@ tsilva@hautesterres.fr

Le Relais Petite Enfance, un service de référence gratuit pour l'accueil du jeune enfant

A destination de l'ensemble des familles et des professionnels en charge d'enfants âgés de 0 à 6 ans, le Relais Petite Enfance (RPE) de Hautes Terres Communauté rayonne sur l'ensemble du territoire et propose notamment des permanences d'information et des temps d'animation.

Le RPE s'adresse principalement :

- **aux familles :** informer sur l'offre d'accueil du territoire, favoriser la mise en relation entre parents et professionnels ; accompagner les familles dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.



- **aux professionnels de l'accueil individuel :** accompagner les assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile... dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité ; organiser des ateliers d'éveil et accompagner leur parcours de formation.

Du nouveau du côté des temps d'animation : dès le mois de mai ! En plus de son programme habituel, les **« Ateliers du mercredi »** seront proposés en alternance, sur les communes d'Allanche, La-Chapelle-Laurent, Marcenat et Saint-Poncy

Programme disponible sur : www.hautesterres.fr/territoire-vie-facile/enfance-jeunesse/relais-petite-enfance

(*) Le RPE bénéficie d'un accompagnement technique et financier de la Caf du Cantal et la MSA Auvergne.



Un contact unique
Permanences d'information
sur RDV : Carole BARRET
04 71 68 26 07 ou 07 86 95 92 24
@ rpe2@hautesterres.fr

Quoi de neuf

Résultats encourageants pour les ateliers numériques



En février et mars, Hautes Terres Communauté a mis en place un programme d'ateliers numériques proposé par Sophie Aïchaoui, conseillère numérique. Les premiers chiffres sont encourageants pour la suite.

- 58 personnes ont été accompagnées sur 4 communes, Les principales demandes concernent :
  - Navigation sur internet : 18 demandes
  - Prise en main d'un équipement : 15 demandes
  - Mails : 8 demandes
  - Réalisation de démarches en ligne : 8 demandes
  - Gestion de contenus numériques : 4 demandes
  - Utilisation d'applications sur le téléphone : 4 demandes
- 6 « Atelier du mois » avec au total 16 participants !
- 55 % des usagers ont entre 35 et 60 ans, 42% 60 ans et plus et 1% entre 12 et 18 ans.

Plus d'informations : https://www.hautesterres.fr/territoire-vie-facile/maisons-des-services-numerique/conseil-numerique/

Lauréat du projet « Avenir Montagne Mobilité »

Hautes Terres Communauté est sélectionnée pour participer au projet «Avenir Montagne Mobilité» aux côtés de 57 autres territoires français ! Environ 130 000€ seront alloués pour construire un bouquet de services mobilité alternatif à la voiture individuelle sur notre territoire avec les acteurs et les habitants.

Plus d'informations sur le projet : agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-ingenierie





Encore quelques mois pour solliciter un soutien LEADER pour les entreprises





Hautes Terres Communauté cofinance des soutiens à l'investissement pour les entreprises commerciales, artisanales ou de services ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1 M€.

Charlotte et Julien Boulet sont les premiers bénéficiaires de cette enveloppe complémentaire de LEADER (40% de subventions). Ils ont repris la boulangerie *« Au Macaron de Massiac »* en juillet 2019. Cette aide leur a permis de développer leur activité : acquisition d'une chambre de fermentation, qui donne plus de place pour alimenter le rayon viennoiseries, et un véhicule pour étendre leurs tournées.

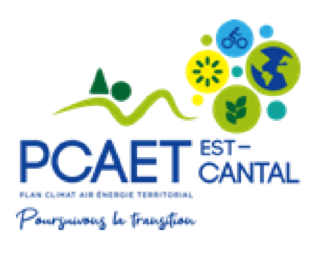
Les dossiers pour ce dispositif doivent être présentés avant fin août 2022. Votre contact : Amélie JULHES, animatrice économique-manager de commerce de Hautes Terres Communauté : animeco@hautesterres.fr / 04 71 20 22 62.







Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) - Ensemble poursuivons la transition ! énergétique !



Les enjeux du changement climatique, de la qualité de l'air et de la production d'énergies renouvelables sont étroitement liés. Afin de préparer l'avenir de nos territoires, Hautes Terres Communauté et Saint-Flour Communauté construisent ensemble leur PCAET, porté par le SYTEC. La concertation sera ouverte au public pendant une durée de trois mois, du 1er mai au 31 juillet 2022. Quatre soirées d'ateliers participatifs ont eu lieu en mai à Massiac, Pierrefort, Marcenat et Anglards de Saint-Flour. Elles ont permis d'échanger avec le public sur tous les sujets liés à la transition énergétique.

PLANIFICATION :
Élaboration du PLUi !



Hautes Terres Communauté s'engage dans un projet important pour le territoire, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), sur les 35 communes. À l'horizon 2025, ce document remplacera les cartes communales et les plans locaux d'urbanisme existants.

Le PLUi est un document d'urbanisme appliqué à l'ensemble d'un territoire pour en assurer un développement harmonieux. Il permettra de fixer les règles de constructibilité des terrains au travers du zonage (urbain, à urbaniser, agricole ou naturel).

Les élus de Hautes Terres Communauté ont choisi de se faire accompagner par cinq prestataires témoignant d'une expertise en milieu rural de montagne sur les thématiques de l'aménagement du territoire (Campus Développement), de l'environnement (Ectare), de la qualité paysagère (Elsa GUIVARC'H), de l'agriculture (Chambre d'agriculture), et de la sécurisation juridique des documents d'urbanisme (Landot Avocats).

Les premières réunions de concertation ont débuté en mars sur la thématique agricole auprès des agriculteurs. L'objectif est d'assurer la bonne intégration, dans le PLUi, des enjeux liés au maintien, à la préservation et au développement des activités agricoles du territoire. Une centaine d'agriculteurs y ont participé.

Des réunions de concertation sur d'autres thématiques associant les habitants, les associations locales et les acteurs socio-économiques seront organisées tout au long de l'élaboration du PLUi prévue sur la période 2022-2025.



Rdv à venir

LE LIMON EN FÊTE, 1RE ÉDITION !



Vallée de la Santoire et Plateau du Limon

Les 11 et 12 juin prochains, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et ses partenaires organisent la 1re édition du « Limon en fête », un week-end à la découverte des richesses du plateau du Limon. Des sorties-nature, des animations, une soirée ciné-rencontres autour du pastoralisme, des stands, des expositions, la vente de produits du Parc seront proposés à la maison de site de Dienne.

Retrouvez le programme sur colibris.link/limonenfete
Information et réservation : 04 71 20 22 10 / 06 69 97 36 63

Cet événement est organisé dans le cadre du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la commune de Dienne, le syndicat du Grand site de France Puy Mary-Volcan du Cantal, la communauté de communes du Pays Gentiane, Hautes Terres Communauté, le Conservatoire botanique national du Massif central, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Auvergne Estives et l'association Dienne Patrimoine.

Directeur de publication : Didier Achalme
Coordination et rédaction : Hautes Terres Communauté
Crédits photos : Hautes Terres Communauté, Hautes Terres Tourisme, A Bley- Parc des Volcans
N°ISSN : 27806982X
Conception : Alpha-Comm' - **Impression :** Champagnac - **Impression sur papier PEFC**
PEFC 10-31-3084 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Hautes Terres Communauté
04 71 20 22 62
contact@hautesterres.fr



Pour suivre l'actualité sur le web

www.hautesterres.fr

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Enfance Jeunesse

SECTEURS ALLANCHE / MASSIAC / MURAT

Ouvre ses portes du 11 juillet au 19 août 2022

Inscription sur www.hautesterres.fr
(nombre de places limité)

Retrouvez les programmes d'activités et autres informations sur www.hautesterres.fr







Plus d'informations :

accueildeloisirs@hautesterres.fr / 06 77 51 37 24